La Maison Départementale des Personnes Handicapées de Moselle vient à votre rencontre

Les agents d'accueil de la MDPH organisent des permanences décentralisées dans ces lieux d'accueil :

BOULAY : Maison du Département, 6 rue Robert Schuman – Tel : 03 87 21 98 82
Les 1er et 3ème jeudis du mois de 9 heures à 12 heures.

CHATEAU SALINS : Bureau d'arrondissement, 17 rue Dufays - Tel : 03 87 05 97 97
Les 1er et 3ème vendredis du mois de 9 heures à 12 heures.

FORBACH : Maison du Département, 18 avenue de Spicheren
Tel : 03 87 21 98 20
Les 2ème et 4ème lundis du mois de 9heures 30 à 11heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

SAINT AVOLD : Maison du Département, 16 rue du Lac
Tel : 03 87 21 53 60
Les 1er et 3ème jeudi du mois de 14 heures à 16 heures 30.

SARREBOURG : Bureau d'Arrondissement, 9 rue Kuchly
Tel : 03 87 25 42 52
Les 2ème et 4ème mercredis du mois de 9 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures.

SARREGUEMINES : Maison du Département, 51 rue du bac - Tel : 03 87 35 03 10
Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9heures 30 à 11heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

THIONVILLE : Centre médico-social, 12 Boucle des Prés de Saint Pierre – Tel : 03 82 88 46 14
Les 2ème et 4ème mardis du mois de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Aucune permanence ne sera assurée du 14 juillet au 15 août.